



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le samedi 3 juin 2023 à 9h,
Maison du Loisir et du Sport à Montréal (salle Réservoir Manicouagan) et en ligne via Zoom

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des délégués
3. Président et secrétaire d'assemblée
4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation
5. Vérification du droit de vote et du quorum
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2022
8. Présentation du rapport annuel
9. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant
10. Nomination de l'auditeur indépendant
11. Procédures d'élection des administrateurs(rices)
12. Élection des administrateurs(rices)
13. Allocation de la présidence
14. Modifications aux règlements généraux
15. Varia
16. Clôture de l'assemblée annuelle

Les membres actifs suivants étaient présents :

Abitibi-Témiscamingue	Michel Delage, administrateur (en ligne)
Laval	Étienne St-Yves, président (en présence)
Montréal	Mario Harbec, président (en présence)
Outaouais	André St-Jacques, président (en ligne)
Côte-Nord	Pierre-Luc Morin, président (en présence)

Les membres actifs suivants n'étaient pas représentés :

Sud-Ouest	Jasmin Felx, président
Est-du-Québec	Rachel Nicolas, présidente
Québec / Chaudière-Appalaches	Sarah Langlais-Lapierre, présidente

Étaient présents d'office :

Joe Bianchini	Badminton Québec, administrateur (en présence)
Claude Tessier	Badminton Québec, président (en présence)
Martine Javelas	Badminton Québec, secrétaire (en présence)
Félix Deblois-Beaucage	Badminton Québec, administrateur (en présence)
Dave Evers	Badminton Québec, administrateur (en ligne)

Étaient invité(e)s :

Joric Goulet	(en présence)
Danièle Bouffard	(en ligne)
Jessy Bérubé-Sodhi	(en ligne)
Yves Lacroix	(en ligne)
François Bourret	(en présence)
William Simard	(en présence)
Anthony Bouthillier-Hénault	(en ligne)
Donald Marchand	(en présence)

Permanents de Badminton Québec :

Alexandre Grosleau	Directeur général par intérim (en présence)
Éric Dufour	Directeur des programmes (en présence)
Christian Guibourt	Directeur technique (en présence)

14 présences en personne

7 présences en ligne

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Tessier, président du conseil de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 9h05. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence, tant dans la salle qu'en vidéoconférence. C'est la 1^{ère} fois que l'on organise l'assemblée générale annuelle en mode hybride, afin de permettre une plus grande participation de toutes les personnes intéressées dans la province.

2. Appel des délégués

Monsieur Alexandre fait l'appel des délégués et confirme la présence des 5 membres actifs inscrits comme indiqués ci-dessus.

3. Président et secrétaire d'assemblée

En vertu de l'article 18 des Règlements généraux de Badminton Québec, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à titre de président et de secrétaire d'une assemblée.

Monsieur Claude Tessier préside donc cette assemblée générale annuelle et madame Martine Javelas en est la secrétaire.

4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

En vertu de l'article 15 des Règlements généraux de Badminton Québec, l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle est transmis par écrit aux membres actifs et aux membres associés au moins 45 jours à l'avance. Cet avis est aussi publié sur le site internet de Badminton Québec. Ayant été publié le 18 avril 2023, l'avis de convocation est conforme.

5. Vérification du droit de vote et du quorum

En vertu de l'article 19 des Règlements généraux de Badminton Québec, seul le délégué d'un membre actif a droit de vote lors d'une assemblée des membres. Chacun des délégués a un droit de vote.

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Cinq associations régionales affiliées sont représentées à l'assemblée générale annuelle : Laval, Montréal, Outaouais, Côte-Nord, et Abitibi-Témiscamingue. Leurs représentants ont droit de vote.

En vertu de l'article 17 des Règlements généraux de Badminton Québec, le quorum à une assemblée des membres est constitué des membres actifs présents.

**RÉSOLUTION
AGA-23-443**

6. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AGA-23-444**

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2022

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2022.

UNANIMITÉ

8. Présentation du rapport annuel

Monsieur Claude Tessier informe que la version électronique du rapport a été envoyée et que les faits saillants de la saison vont être présentés par monsieur Alexandre Grosleau, directeur général par intérim de Badminton Québec.

8.1. Rapport du président

Monsieur Claude Tessier commente le mot du président inclus dans le rapport annuel. Il résume les points importants de la saison, explique les enjeux de l'année et décrit les projets. Importants de développement, tant au niveau des entraîneurs que des officiels.

Des informations plus détaillées seront revues lors de la présentation du rapport annuel, et des questions pourront être entendues et débattues.

8.2. La saison en chiffres

Monsieur Alexandre Grosleau commente la saison en chiffres pour la saison 2022-2023.

8.3. Rapport du Comité de discipline

Monsieur Alexandre Grosleau mentionne que le Comité de discipline n'a reçu aucune plainte au cours de la dernière année.

8.4. Rapport du Comité de régie des compétitions

Monsieur Christian Guibourt présente le rapport du comité.

8.5. Rapport du Comité des officiels

Monsieur Christian Guibourt résume le rapport du comité.

8.6. Rapport du Comité du gouvernance

Monsieur Alexandre Grosleau résume le rapport du comité. Il remercie la contribution inestimable de monsieur Mario Harbec et le travail de madame Martine Javelas, tous les deux membres du comité.

8.7. Rapport du Comité de para badminton

Monsieur Alexandre Grosleau résume le rapport du comité, qui a été relancé durant cette saison.

8.8. Rapport du Comité de haute performance

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.

Des questions sont posées sur la sélection de l'équipe du Québec pour les jeux du Canada, et ce sujet sera discuté lors du forum des membres, en l'ajoutant au point Varia.

8.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec

Monsieur Éric Dufour résume les principaux points du rapport. Le nombre de projets a augmenté ainsi que l'aide financière apportée aux athlètes.

8.10. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)

Les représentants des associations régionales, présents à l'assemblée, exposent brièvement l'état et les enjeux du badminton sur leurs territoires respectifs.

Monsieur Claude Tessier félicite et remercie toutes les régions pour leur dynamisme, engagement et la promotion du badminton.

9. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant

En l'absence du trésorier, monsieur Pieric Langlais-Gagné, monsieur Alexandre Grosleau présente les états financiers au 31 mars 2022.

Le rapport financier montre un excédent des produits sur les charges de \$21 077, comparativement à un excédent de \$8 865 pour l'année dernière.

Tous les participants sont invités à présenter leurs projets pour la prochaine saison, et toutes les demandes seront évaluées par BQ.

**RÉSOLUTION
AGA-23-445**

Monsieur Étienne St-Yves, appuyé par monsieur Pierre-Luc Morin approuve le dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur, pour la saison 2022-2023.

UNANIMITÉ

10. Nomination de l'auditeur indépendant

Monsieur Claude Tessier indique que le conseil d'administration de Badminton Québec, lors de la réunion du CA du 30 mai 2023, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés ASBL, société de comptable agréé inc., à titre d'expert-comptable.

**RÉSOLUTION
AGA-23-446**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose que la firme de comptables agréés ASBL soit engagée à titre d'expert-comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2023- 2024.

UNANIMITÉ

11. Procédures d'élections des administrateurs(rices)

Comme seulement trois candidatures ont été reçues pour les trois postes vacants, il n'y aura pas d'élection lors de cette AGA.

12. Élection des administrateurs(rices)

Les trois candidats ayant déposé leurs candidatures sont élus par acclamation.

Monsieur Claude Tessier est élu président, madame Martine Javelas secrétaire et monsieur Joe Bianchini administrateur.

Toutes les personnes présentes félicitent ces trois personnes et les remercient pour leur implication au sein de la fédération.

13. Allocution de la présidence

Monsieur Claude Tessier remercie monsieur Alexandre Grosleau comme nouveau directeur général par intérim, tous les employés et les membres du CA.

14. Modifications aux règlements généraux

Monsieur Alexandre Grosleau présente le contexte et explique que les changements sont nécessaires afin de se conformer aux nouvelles exigences du code de gouvernance des OBNL.

Les changements des règlements généraux ont été expliqués en détails lors de la réunion du 2 juin avec les présidents des associations régionales. Les modifications ont été reçues positivement par les personnes présentes.

**RÉSOLUTION
AGA-23-447**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Pierre-Luc Morin propose l'adoption des modifications, telles que proposées, aux Règlements généraux.

UNANIMITÉ

15. Varia

Les discussions auront lieu lors du forum des membres.

16. Clôture de l'assemblée générale annuelle

Monsieur Claude Tessier remercie tous les participants,

**RÉSOLUTION
AGA-23-448**

Monsieur Étienne St-Yves, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 11h13.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du _____, sur proposition de _____, appuyé par _____, et adoptée à _____

Martine Javelas, secrétaire

Claude Tessier, président